

RAPPEL DE PRODUIT - AUTRES - PUBLIÉ LE 22/10/2004 - MIS À JOUR LE 15/03/2021

## Retrait de lots de gammatétannos 250 UI/2 ml : conduite à tenir vis à vis des patients

**Au vu des connaissances scientifiques, le rappel (MED 04/A23/B21) a été effectué à titre de précaution. Dès lors, l'Afssaps ne demande pas à ce stade qu'il soit procédé à l'information nominative des patients ayant reçus les produits des lots considérés. L'éventualité du risque au niveau individuel fera l'objet d'une analyse complémentaire par un groupe d'experts réunis par l'Afssaps.**

Ce message est destiné aux pharmaciens d'officine

[Télécharger les questions/réponses \(22/10/2004\)](#)

